

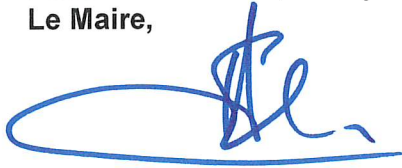
**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de  
sa séance du 10 janvier 2025**

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2025-01**  
Solidarité avec la population de Mayotte – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-02**  
Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : ajout d'une compétence facultative : « Cofinancement avec le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées du contournement Nord de Tarbes » – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2025-03**  
Avis de la Commune d'AUREILHAN sur le contournement Nord de Tarbes dans le cadre de la concertation préalable sur le projet – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 13 janvier 2025

Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.